



ÉVÉNEMENT  
LABELLISÉ  
SIDE EVENT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Dossier

Salon World Efficiency Solutions – labellisé Side Event du One Planet Summit,  
sous le haut patronage du Président de la République

Porte de Versailles – Paris  
Mercredi 13 décembre 2017

*Partenaires :*



*La passion d'innover*

# 2017 PRIX ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT

30 ans au service de l'innovation



Création des PEE par le ministère chargé de l'Environnement



Organisation conjointe des prix Entreprises & Environnement (PEE) par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

## LES 5 GRANDS PRIX

remis le 13 décembre à Paris lors de World Efficiency.



Innovation dans les technologies et les modèles économiques



Lutte contre le changement climatique



Économie circulaire



Biodiversité et entreprises



Meilleur reporting environnemental des entreprises



Pour participer aux « European Business Awards for the Environment » organisés par la Commission européenne

Pour valoriser son projet en interne et auprès de ses clients

## POURQUOI PARTICIPER ?

2018

Pour devenir une entreprise de référence, reconnue pour son engagement en faveur de la croissance verte

Pour bénéficier d'une reconnaissance officielle d'une innovation au service de la transition écologique et solidaire

## DEPUIS 30 ANS,



**3 200 ENTREPRISES**  
environ ont concouru



**215 LAURÉATS**  
ont été désignés



**15 ENTREPRISES FRANÇAISES**  
ont été récompensées aux  
« European Business Awards  
for the Environment »

© Antoine Dugain

### Pour en savoir plus :

Les candidatures aux prix Entreprises & Environnement sont ouvertes aux entreprises exerçant une activité en France.  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/prix-entreprises-et-environnement)



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur :  
[www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

## Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

### « Grand Prix »

**ENERCOOP** pour l'accompagnement à la maîtrise énergétique et à la transition énergétique des particuliers et des entreprises

---

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

### « Grand Prix »

**MONOPRIX** pour « MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS » pour une agriculture plus respectueuse des abeilles et des pollinisateurs

### « Prix spécial »

**GRANDS TRAVAUX DE L'Océan Indien (GTOI)** pour son rideau à bulles, isolant acoustique, protégeant les mammifères marins contre les impacts de bruits sous-marins

---

## Catégorie « Meilleur reporting environnemental »

### « Grand Prix »

**BONDUELLE** reçoit le Grand prix du meilleur reporting environnemental pour l'exemplarité de la partie environnement de son rapport RSE, en particulier pour la préservation des sols, de la biodiversité et de la valorisation des déchets

---

## Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

### « Grand Prix »

**AQUASSAY** pour E-Water efficiency (EWE), solution technologique pour mieux gérer le circuit d'eau dans l'entreprise (usine connectée) : moins consommer, mieux produire, moins rejeter

---

## Catégorie « Économie circulaire »

### « Grand Prix »

**JEAN BOUTEILLE** pour son alternative à la bouteille à usage unique, associant la vente en vrac et la bouteille en verre réutilisable

### Catégorie « Lutte contre le changement climatique » Grand Prix

#### ENERCOOP pour l'accompagnement à la maîtrise énergétique et à la transition énergétique des particuliers et des entreprises



La société coopérative d'intérêt collectif fut créée en 2005 par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Biocoop, la Nef, Les amis de la Terre), des ONG (Greenpeace, Sortir du nucléaire) et des acteurs de la transition énergétique (le Cler). Elle est agréée Entreprise Solidaire en 2006 et devient véritablement **fournisseur d'électricité 100 % renouvelable** en 2007 lors de la libéralisation du marché de l'énergie.

Cette **démarche collaborative** s'est voulue dès le départ comme une réponse face à la production énergétique conventionnelle qui génère un volume important d'émissions de CO<sub>2</sub>, de déchets radioactifs et qui conduit à l'épuisement des ressources planétaires.

Enercoop a pour **objectif principal de construire une alternative aux énergies polluantes**, carbonées ou non, en œuvrant pour une transition énergétique vers le 100 % renouvelable et permettant aux citoyens d'agir sur la transition énergétique.

Pour développer le circuit court de l'énergie renouvelable, un des engagements clés d'Enercoop est de **s'approvisionner directement auprès de producteurs d'énergies renouvelables** et d'injecter dans le réseau autant d'énergie renouvelable qu'utilisée par les consommateurs en moyenne sur l'année. Cette démarche reste unique en France.

Par ailleurs, Enercoop **a pour ambition de redonner du pouvoir aux citoyens dans les choix énergétiques du pays**. Convaincue que la transition énergétique ne se fera pas qu'en traitant la question de la production, Enercoop vise également à **encourager la sobriété énergétique en luttant contre le gaspillage** et en aidant les usagers à réduire leur consommation. Pour Enercoop, une production à l'échelle locale est nécessaire pour limiter les pertes liées au transport de l'électricité.

**Enercoop agit également comme un incubateur de nouvelles activités** par le développement de projets de production d'énergie renouvelable. Cette activité a déjà permis la réalisation d'une installation en autoconsommation sur une plateforme logistique de Biocoop en Bretagne et le développement pour 2017 d'une toiture en panneaux photovoltaïques sur le nouveau marché d'intérêt national de Nantes.

Contact : Julie BENEGUI / Chargée de communication

Tél : / Courriel : 07 80 55 44 46 / [julie.benegui@enercoop.org](mailto:julie.benegui@enercoop.org)

Site Internet : <http://www.enercoop.fr/>

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

### Grand Prix

**MONOPRIX pour son projet : « MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS » pour une agriculture plus respectueuse des abeilles et des pollinisateurs**



Le projet MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS lancé en juin 2016, engage Monoprix et une trentaine de fournisseurs de fruits et légumes dans une démarche collaborative favorisant la protection des abeilles et des pollinisateurs, et de

meilleures pratiques agricoles.

Co-construit avec le label BEE FRIENDLY® et des experts du monde agricole, MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS a pour ambition de devenir un laboratoire d'innovation agricole.

**Le programme vise à accompagner les agriculteurs dans une démarche de progrès vers la labellisation de leurs produits par BEE FRIENDLY®.** Ce référentiel exigeant comporte notamment une liste noire de pesticides interdits ainsi qu'un ensemble de bonnes pratiques agricoles pour favoriser la biodiversité sur les exploitations, concevoir des systèmes de production plus résilients et moins demandeurs en produits phytosanitaires et mettre en place des partenariats avec les apiculteurs locaux.

Cette **démarche collaborative** MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS doit permettre aux fournisseurs et producteurs de travailler avec des experts agronomes et des scientifiques pour trouver les solutions adaptées.

La démarche passe par le **recrutement d'un ingénieur agronome dédié à l'accompagnement** et à l'aide des fournisseurs sur la voie de la labellisation. La mise en réseau, l'échange, la diffusion de bonnes pratiques et de solutions co-crées et réalistes sont également au cœur du programme.

Monoprix organise des rencontres entre les fournisseurs, les experts et toutes autres parties prenantes intéressées par la démarche. L'objectif est d'encourager l'ensemble du secteur vers de meilleures pratiques agricoles.

**La démarche de progrès s'échelonne sur 3 ans. Le contrat de partenariat engage les fournisseurs et Monoprix jusqu'en mars 2019.**

Les fournisseurs pourront *in fine* atteindre le label BEE FRIENDLY® mais l'obtention du label n'est pas un pré-requis pour rentrer dans la démarche.

Contact : Karine VIEL / Responsable RSE

Tél : / Courriel : 01 78 99 85 65 / [kviel@monoprix.fr](mailto:kviel@monoprix.fr)

Site Internet : <https://entreprise.monoprix.fr/monoprix-sengage/monoprix-tous-cultivacteurs>



## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

### Prix spécial

#### GRANDS TRAVAUX DE L'Océan Indien (GTOI) pour son rideau à bulles, isolant acoustique, protégeant les mammifères marins contre les impacts de bruits sous-marins



GTOI est une entreprise réunionnaise, spécialisée dans la réalisation de travaux publics et privés. **L'innovation est le fruit d'une démarche collaborative** entre GTOI, une entreprise canadienne (ETANG.CA), une école d'ingénieur brestoise (ENSTA), un bureau d'étude spécialisé (IN VIVO), **une start-up réunionnaise** (CLICK'R) et une société de travaux sous-marins. (SEANERGY). GTOI s'attache à préserver l'environnement des impacts dont elle pourrait être la source directe.

Le projet, déjà récompensé, s'inscrit dans le cadre du chantier hors-normes de la nouvelle route du littoral à la Réunion (portion de digue de 6,3 km) nécessitant des techniques d'excavation bruyantes. Les mammifères marins comme la baleine à bosse et les dauphins sont très vulnérables aux ondes acoustiques générées par les travaux maritimes. **La pollution sonore sous-marine peut notamment provoquer chez les cétacés une perte de repère provoquant des échouages, une remontée sans respect des paliers de décompression.**



Pour les protéger, GTOI a cherché à diminuer significativement son impact acoustique avec un « **rideau à bulles** », opérationnel et dont les mesures acoustiques démontrent son efficacité au niveau des gammes de fréquences dangereuses pour les mammifères marins (100 à 1000 Hz). Il permet un gain de -15 dB à -25 dB sur les niveaux de bruit en crête (**une atténuation acoustique de 25 dB** correspond à la protection d'un casque antibruit de chantier de type Peltor Optime II).

**Le principe est de créer un changement de milieu** (barrière diphasique) **qui absorbe l'onde acoustique** par différents phénomènes (impédance, frottement, échanges thermiques...). Un parallèle peut être fait avec le double-vitrage pour l'isolation phonique d'une habitation mais la configuration du rideau est beaucoup plus complexe.

Le dispositif permet d'entrevoir des **spectres d'applications multiples** comme notamment la protection des mammifères marins contre la pollution sonore (intégration sur les coques de navires), barrière physique de protection sous-marine afin de créer des zones sécurisées de baignade du risque de requins, barrière flexible anti-pollution HCT (Hydrocarbures).

Cette solution est en lien avec l'objectif de développement durable onusien n° 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

Contact : Thierry DELAUNAY / Responsable Environnement

Tél : / Courriel : 06 92 32 50 01 / [de launay@gtoi.fr](mailto:de launay@gtoi.fr)

Site Internet : <http://www.gtoi.fr/>

## Catégorie « Meilleur reporting environnemental »

### Grand Prix

**BONDUELLE reçoit le Grand prix du meilleur reporting environnemental pour l'exemplarité de la partie environnement de son rapport RSE, en particulier pour la préservation des sols, de la biodiversité et de la valorisation des déchets**



Le groupe agroalimentaire Bonduelle créée en 1853 est aujourd'hui le leader mondial du légume prêt à l'emploi. Côté en Bourse et donc soumis à l'obligation de reporting environnemental, Bonduelle s'est depuis longtemps **engagé dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et place le respect de l'environnement au cœur de ses préoccupations.**

Le rapport environnemental, extrait du rapport RSE du groupe, témoigne de la volonté du groupe **de communiquer de manière transparente sur les impacts de son activité sur l'environnement** et sur la manière dont l'entreprise souhaite les réduire.

Bonduelle développe une politique très volontariste **d'adaptation au changement climatique et de réduction de son empreinte environnementale** sur des thématiques telles que la bonne gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets industriels et des transports ou encore la préservation et la restauration des écosystèmes.

C'est dans ce contexte, et sur la base de la définition d'objectifs précis, que Bonduelle met en œuvre des **démarches de progrès afin d'atteindre ces objectifs et d'en mesurer les résultats**. Sans être exhaustif, on pointera le suivi des émissions des gaz à effet de serre (identification et quantification des postes significatifs) allant jusqu'au scope 3 (autres émissions indirectes, extractions, transports...), la préservation et la gestion durable de l'eau, la conception plus responsable des produits et des emballages et la réduction des intrants chimiques pour la préservation des sols.

En outre, la mobilisation du groupe en matière d'économie circulaire est réelle et Bonduelle est bien **engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire**. Il met en place l'objectif de « zéro perte » en ayant pour ambition de réduire à la source les pertes agricoles, les gaspillages de logistique et des déchets non valorisables.

Les indicateurs de suivi utilisés par le groupe sont ceux de « **Global Reporting Initiative** » permettant la traçabilité des données et sont associés aux priorités définies par le groupe dans le cadre d'une analyse de matérialité. Le rapport retrace de manière particulièrement claire la totalité des informations environnementales requises pour l'information des différentes parties prenantes.

Contact : Cécile COURMONT / responsable communication RSE

Tél. : / Courriel : [cecile.courmont@bonduelle.com](mailto:cecile.courmont@bonduelle.com)

Site Internet : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable.html>



## Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

### Grand Prix

**AQUASSAY pour E-Water efficiency (EWE), solution technologique pour mieux gérer le circuit de l'eau dans l'entreprise (usine connectée) : moins consommer, mieux produire, moins rejeter**



Créée en 2015, Aquassay est **une start-up** qui s'est d'abord spécialisée dans l'étude des flux d'eau sur des sites industriels pour proposer des solutions de réduction des consommations et des rejets (en volume, charge polluante, toxicité, etc.). Aquassay propose **une solution permettant de scanner l'ensemble du parcours de l'eau d'une usine**, déployable facilement et adaptable à une très grande diversité de situations.

En deux ans, Aquassay est devenue un **fournisseur de solution de performance industrielle et environnementale** pour l'usine connectée avec une spécialisation sur la gestion de l'eau. Sa solution permet aussi de gérer tout type de données utiles d'un site industriel ou commercial (énergie, vapeur, gaz...).

**L'innovation couvre la totalité du parcours de l'eau d'une usine.** Elle combine trois technologies :

**Un réseau de boîtiers de communication** pour collecter, formater et transmettre les données en temps réel avec une facilité d'installation (« plug-and-play ») et une extrême interopérabilité permettant de connecter des usines sans avoir à changer les matériels existants (brevet déposé) ;

**Une architecture informatique sur serveurs distants**, pour gérer et stocker les flux de masses de données (bases de données en série temporelle permettant la requête de tout historique, même long) ;

**Une suite d'applications web pour exploiter les données.** Les fonctions les plus avancées sont celles de calculs en temps réel (modèles prédictifs et prescriptifs, systèmes experts, normalisation), ainsi que la capacité d'étude comparée et intégrée sur tous types de périmètres (historiques, période de référence, type d'installation ou d'opération, etc.).

Cette solution couvre les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'eau et **permet de transformer un site classique en une usine connectée** qui dispose en temps réel de suivis fonctionnels et d'analyses de performance de ses installations. Ainsi, **les sites industriels peuvent améliorer la performance de leurs usages de l'eau et réduire leur consommation et leurs rejets d'eau.**

Des accords commerciaux ont déjà été signés pour des commercialisations en Europe et au Moyen-Orient.

Contact : Jean-Emmanuel GILBERT / Directeur développement

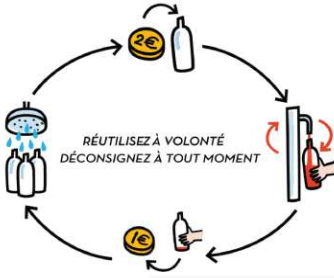
Tél. : 06 78 40 26 12 / Courriel : [jem.gilbert@aquassay.com](mailto:jem.gilbert@aquassay.com)

Site Internet : [www.aquassay.com/](http://www.aquassay.com/)

# Catégorie « Économie Circulaire »

## Grand Prix

**JEAN BOUTEILLE pour son alternative à la bouteille à usage unique, associant la vente en vrac et la bouteille en verre réutilisable**



Fondée en 2014, la **start-up** Jean Bouteille propose une solution zéro déchet pour les liquides à destination des supermarchés et des épiceries. Partant du constat qu'un habitant produit chaque année 46 kg de déchets de verre, le fondateur Gérard Bellet, a eu l'idée d'associer des **fontaines de vrac liquide et une bouteille consignée réutilisable**.

Le principe ? Le consommateur achète 2 € TTC une bouteille vide avec bouchon mécanique, la remplit sur place et la ramène chez lui. Il peut l'utiliser autant de fois qu'il le souhaite avant de la consigner. Cette solution permet à chacun de réduire ses déchets et de réaliser des économies en évitant les frais d'emballages et en consommant juste la quantité dont il a besoin grâce à des bouteilles disponibles au litre, en 75, 50 et 25 cl.

**Les magasins partenaires sont équipés de fontaines spécialement conçues pour le vrac liquide. Elles peuvent être alimentaires (huile, vinaigre, vins et spiritueux) et non alimentaires (lessive, produits d'entretien et produits cosmétiques).** Les produits proposés sont variés, exclusivement bio et provenant de fournisseurs locaux ou nationaux. La gamme va s'élargir prochainement à la bière.

Une bouteille est consignée en moyenne après 20 utilisations mais le consommateur peut le faire à tout moment. Sa bouteille sera rachetée 1€ TTC par le magasin. Les bouteilles consignées sont lavées, soit par Jean Bouteille quand le magasin est situé près d'une station de lavage, soit par le magasin lui-même grâce à une laveuse fournie par l'entreprise. Les bouteilles sont ensuite réinsérées dans le circuit des magasins partenaires.

### Jean Bouteille en chiffres :



**HUILES**  
Olives, Colza,  
Tournesol, Santal,  
Noix, etc.

**VINAIGRES**  
Balsamique,  
Cidre, Vin, etc.

**JUS**  
Orange, Pommes,  
etc.

**VINS**  
Côtes du Rhône  
AOC, Pays d'Oc  
IGP, etc.

**SODAS\***  
Limonade, etc.  
\*Bientôt  
disponible

**BIÈRES\***  
\*Bientôt  
disponible

- 250 magasins partenaires (bio spécialisés de réseau (ex : biocoop), bio indépendant, proximité de réseau (ex : franprix), 100 % vrac)

- Une équipe de 13 personnes

- 1 usine à Lille et 3 unités de lavage à Paris, Lille et Bordeaux

**On peut trouver Jean Bouteille dans de nombreuses villes en France, en Belgique et à La Réunion.**

Consulter la carte pour les adresses précises des partenaires : <https://lc.cx/Y4eg>

Contact : Gérard BELLET / Gérant fondateur

Tél. : / Courriel : 06 44 76 17 82 / [gerard@jeanbouteille.fr](mailto:gerard@jeanbouteille.fr)

Site Internet : <http://www.jeanbouteille.fr/>

## Autres entreprises nominées

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Grand Prix ou un prix spécial, font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises & Environnement 2017.

Les autres entreprises nominées par les jurys en 2017 sont les suivantes :

---

### Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

**AEROPORTS DE PARIS SA** pour son action de lutte contre les émissions directes et indirectes

Contact : Marjolaine GRISARD – Responsable du Pôle Environnement et Performance RSE

Tél. : 01 49 75 17 49 – [Marjolaine.GRISARD@adp.fr](mailto:Marjolaine.GRISARD@adp.fr)

**EIFFAGE** pour son Fonds d'Arbitrage Carbone (FAC) LGV BPL (Eiffage)

Contact : Marion AUBRAT – Chargée de mission développement durable

Tél. : 01 71 59 15 91 – [Marion.aubrat@eiffage.com](mailto:Marion.aubrat@eiffage.com)

**INERGYS** pour ses éoliennes urbaines innovantes

Contact : Thierry LAMIDIEU – Président

Tél. : 05 55 63 07 17 – [thierry.lamidieu@inergys.fr](mailto:thierry.lamidieu@inergys.fr)

**PAINTITGREEN – ECOTREE** pour son action EcoTree

Contact : Théophile LE MENE – Co-Fondateur et directeur général

Tél. : 06 30 51 38 03 – [theophile@ecotree.fr](mailto:theophile@ecotree.fr)

**GREEN LOGISTIC** pour WOOD MISCANTHUS

Contact : Marc LANCIAUX – Direction programme

Tél. : 06 37 56 69 36 – [m.lanciauxinnovations@orange.fr](mailto:m.lanciauxinnovations@orange.fr)

**VOLTINOV** pour la chaufferie biomasse de la Mossig

Contact : Laure LEDEM – Présidente

Tél. : 03 88 48 20 73 – [laure.ledem@strub.fr](mailto:laure.ledem@strub.fr)

**HAROPA (GIE regroupant les ports du Havre, de Rouen et de Paris)** pour le Terminal multimodal du Havre

Contact : Céline LONGUEPEE – Directrice de la Communication et des Relations Institutionnelles

Tél. : 01 40 58 28 75 – [celine.longuepee@haropaports.com](mailto:celine.longuepee@haropaports.com)

**LINKCITY ÎLE-DE-FRANCE** pour la conception de l'Îlot Fertile – Réinventer Paris – Triangle Eole-Evangile

Contact : Clémentine MORIN – Chef de projet

Tél. : 07 61 86 31 25 – [cl.morin@linkcity.com](mailto:cl.morin@linkcity.com)

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

**CANON RESEARCH CENTRE FRANCE SAS** (CRF) pour le projet BIRDS (« Biodiversity Improvement on R&D Site »)

Contact : Frédérique EHRMANN-PATIN – Directrice SCI

Tél. : 02 99 87 68 78 – [frederique.ehrmann-patin@crf.canon.fr](mailto:frederique.ehrmann-patin@crf.canon.fr)

**CDC BIODIVERSITE SAS** pour le programme Nature 2050 pour l'adaptation des territoires au changement climatique

Contact : Jean CLINCKEMAILLIE – Chef de projet

Tél. : 01 80 40 15 42 – [jean.clinckemaillie@cdc-biodiversite.fr](mailto:jean.clinckemaillie@cdc-biodiversite.fr)

**SAS MR-ORGANICS** pour son procédé biomimétique pour la production d'engrais, biostimulants et valorisation de déchets : BIX-BiomimetiX

Contact : Michael ROES – Gérant

Tél. : 06 02 06 61 58 – [michael.roes@mr-organics.eu](mailto:michael.roes@mr-organics.eu)

**I CARE & CONSULT** pour son projet « Empreinte Biodiversité Produit »

Contact : Guillaume NEVEUX – Président

Tél. : 01 43 66 87 27 – [contact@i-care-consult.com](mailto:contact@i-care-consult.com)

---

## Catégorie « Meilleur reporting environnemental »

**AIR LIQUIDE SA** pour son Rapport de Développement Durable 2016

Contact : David MENESES – Vice-Président Programme de Développement Durable

Tél. : 01 40 62 58 44 – [david.meneses@airliquide.com](mailto:david.meneses@airliquide.com)

**EPTA FRANCE** pour l'Epta Corporate Social Responsibility 2016

Contact : Vanessa CURTI - Communication Manager

Tél. : 02 55 40 32 35 – [Vanessa.Curti@eptarefrigeration.com](mailto:Vanessa.Curti@eptarefrigeration.com)

**B&L EVOLUTION SCOP EC** pour son reporting environnemental 2016

Contact : Sylvain BOUCHERAND – Président Directeur Général

Tél. : 01 86 95 48 90 – [sylvain@bl-evolution.com](mailto:sylvain@bl-evolution.com)

**MAISONS DU MONDE FRANCE SAS** pour le reporting environnemental chez Maisons du Monde, un outil de pilotage et de transparence de la stratégie « Engageons-nous ! »

Contact : Fabienne MORGAUT – Directrice RSE et directrice de la Fondation Maisons du Monde

Tél. : 02 51 71 11 64 – [fmorgaut@maisonsdumonde.com](mailto:fmorgaut@maisonsdumonde.com)

## Catégorie « Innovation dans les technologies et les modèles économiques »

**SUEZ (Mandataire), CRYO PUR, GNVERT, IVECO** pour le projet BIOGNVAL : Production et distribution de biométhane liquéfié (BioGNL) issu de biogaz de station d'épuration

Contact : Pierre COURSAN – Chef de marché Biogaz et méthanisation

Tél. : 01 46 25 66 32 – [pierre.coursan@suez.com](mailto:pierre.coursan@suez.com)

**BEE ANGELS SAS** pour sa ruche connectée Label Abeille

Contact : Bertrand LAURENTIN - Président Fondateur

Tél. : 09 61 50 32 61 – [bertrand.laurentin@label-abeille.org](mailto:bertrand.laurentin@label-abeille.org)

**SAVE INNOVATIONS** pour ses alimentations électriques autonomes à pico-turbine

Contact : Bernard PERRIERE – Président Directeur Général

Tél. : 06 15 20 25 04 – [b.perriere@save-innovations.com](mailto:b.perriere@save-innovations.com)

**INOSPRAY SAS** pour Dityspray, le 1<sup>er</sup> packaging de pulvérisation, écologique, sain et économique

Contact : Jean-Luc BEURCQ – Chef de projet

Tél. : 06 08 50 43 93 - [jl.beurcq@dityspray.com](mailto:jl.beurcq@dityspray.com)

**HELIO PUR TECHNOLOGIES SAS** pour Solutions HelioPure®

Contact : Laurent SOHIER – Président

Tél. : 06 17 07 44 49 – [l.sohier@heliopure.com](mailto:l.sohier@heliopure.com)

---

## Catégorie « Économie Circulaire

**INFINEO – COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS FRANCE** pour sa démarche d'Économie Circulaire de la bouteille plastique

Contact : Marie-Laure BAZEROLLE – Responsable du centre INFINEO

Tél. : 01 58 00 38 65 - [mbazerolle@cokecce.com](mailto:mbazerolle@cokecce.com)

**REMADE** pour l'industrialisation de smartphones reconditionnés

Contact : Caroline ANGE – Directeur général adjoint

Tél. : 02 33 89 83 43 – [cange@remade.com](mailto:cange@remade.com)

**PGS REVERSE** pour la démarche PGS Reverse

Contact : Eric DEME – Directeur Général

Tél. : 02 35 66 98 76 – [eric.deme@pgsreverse.com](mailto:eric.deme@pgsreverse.com)

**CED'IN** pour sa solution CLEANCUP

Contact : Éléonore BLONDEAU – Présidente – Responsable Développement Commercial

Tél. : 07 89 94 00 59 – [eleonore@clean-cup.com](mailto:eleonore@clean-cup.com)

**RECYCLIVRE.COM** pour sa démarche sociale et solidaire pour donner une seconde vie aux livres

Contact : Anita RAHARISOA – Responsable des partenariats

Tél. : 01 83 62 12 21 – [anita.raharisoa@recyclivre.com](mailto:anita.raharisoa@recyclivre.com)

# Composition des jurys

## Cinq grandes catégories

### Lutte contre le changement climatique

Ce prix récompense entreprises qui trouvent des solutions (pour elles-mêmes ou pour les autres) face au défi climatique, pour à la fois s'adapter au changement climatique ou réduire l'impact négatif des entreprises sur le climat (mesurer les émissions de gaz à effet de serre, intégrer le risque climatique dans la planification stratégique, utiliser les énergies renouvelables, réduire sa consommation énergétique, augmenter son efficacité énergétique, réduire sa consommation de ressources...).

#### Président de cette catégorie :

**Arnaud BERGER**, Directeur prospective économie verte et RSE en charge de la Banque Commerciale et Assurance du groupe BPCE.



*« Ce prix récompense une entreprise qui répond aux grands défis climatiques : mobiliser des acteurs économiques privés, inventer de nouveaux modèles d'affaires partant des territoires pour assurer un meilleur partage des bénéfices des énergies renouvelables, faire des consommateurs des acteurs du changement. Ce prix porte l'espoir de voir ce modèle se diffuser »*

### Biodiversité et entreprises

Ce prix récompense les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière de biodiversité. Cette notion recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

#### Présidente de cette catégorie :

**Bénédicte SERGENT**, directrice développement durable et de la proximité territoriale de CCI France.



*« Les projets de la catégorie « biodiversité » de l'édition 2017 se positionnent sur un sujet d'actualité : les liens entre santé et environnement (lutte contre les pesticides, protection contre le bruit...), certains projets s'inscrivant dans une démarche plus large de responsabilité sociétale ou d'économie circulaire, sans oublier l'innovation avec le biomimétisme. Le nombre de partenaires pour la réalisation de chaque projet va grandissant et on peut souligner avec intérêt le nombre de Pme et/ou de start up ayant candidaté »*

### Meilleur reporting environnemental

Ce prix récompense la prise en compte de l'intégration des impacts sur l'environnement par les entreprises dans les aspects suivants : leur communication, leur information, la manière de rendre compte dans leur rapport de gestion annuel.



### **Président de cette catégorie :**

**André de Marco**, Conseiller auprès de la Direction générale de la Fondation pour la Nature et l'Homme.



*« Cette catégorie des PEE était nouvelle cette année. Les dossiers présentés étaient tous de bonne qualité, confirmant l'attention apportée par les entreprises à la RSE. Ce rapport présente de façon claire et complète la totalité des informations environnementales sur toute la chaîne de valeur des activités et produits de l'entreprise. Plusieurs caractéristiques sont à noter : l'importance accordée à la préservation des sols et de la biodiversité, à la valorisation des déchets, l'implication de la direction dans la démarche RSE et la remontée des informations du personnel et des « agriculteurs partenaires » »*

## Innovation dans les technologies et les modèles économiques

Ce prix récompense des entreprises de tous secteurs y compris le secteur des éco-technologies (eau, déchets, air, sols, performance énergétique, énergies renouvelables, ville durable...) qui ont mis sur le marché une innovation en matière de produit, de procédé, de service ou de modèle d'affaire distinct de l'économie de la fonctionnalité de la catégorie économie circulaire.

### **Président de cette catégorie :**

**Alain GRIOT**, Expert coordination du Programme Investissements d'Avenir au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), Ex sous-directeur de l'innovation au commissariat général au développement durable.



*« Dans le domaine de l'innovation, le nombre de projets a été encore cette année plus important que l'année dernière. Le champ thématique très élargi et la grande qualité des dossiers ont mis le jury devant un choix cornélien pour désigner le vainqueur de la catégorie. »*

## Économie circulaire

Ce prix récompense entreprises qui appliquent les sept piliers de l'économie circulaire définis par l'Ademe : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage.

### **Président de cette catégorie :**

**Christian TRAISNEL**, directeur général du pôle de compétitivité Team 2 (spécialisé dans le recyclage) et directeur de l'association CD2E (association de soutien et d'accompagnement aux éco-entreprises).



*« Les projets de cette année ont montré une forte évolution vers des projets au-delà du recyclage. Beaucoup d'entre eux intègrent une dimension « évaluation des impacts », et mesurent les ressources préservées. Intéressant aussi la participation de PME et start-up, et du secteur de l'économie sociale et solidaire »*

## ----- Les jurys

Les jurys sont composés d'experts, de représentants du monde de l'industrie et du commerce (dont d'anciennes entreprises lauréates), d'universitaires et de journalistes.

## Catégorie « Lutte contre le changement climatique »

- Arnaud BERGER, Président du jury, Directeur prospective économie verte et RSE en charge de la Banque Commerciale et Assurance, BPCE
- Meike FINK, Chargée de mission, Transition climatique juste, Réseau Action Climat
- Mathieu LEFEBVRE, Directeur général, Waga-energy
- Dominique BOMSTEIN, Journaliste environnement
- François MARIE, Responsable environnement, Dialogue parties prenantes, Renault
- Gilles CROQUETTE, Chef du bureau émissions, Projections et modélisations, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Direction générale de l'énergie et du climat
- André DE MARCO, Conseillé auprès de la Direction générale, Fondation pour la Nature et l'Homme
- Mélanie CANDAS, Déléguée générale, Association Bilan Carbone
- Julien COLAS, Responsable du Pôle Energie-Climat, Entreprises pour l'Environnement (EPE)
- Emilie MACHEFAUX, Chef de service climat adjointe, ADEME
- Charles Adrien LOUIS, Président de l'Association des Professionnels en Conseil Carbone (APCC)

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

- Bénédicte SERGENT, Présidente du jury, Directrice du développement durable et de la proximité territoriale, CCI France
- Marc BALDECK, Chargé de partenariats, LPO
- Benoît BERGEGERE, Adjoint à la cheffe de bureau de la politique de la biodiversité, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
- Sylvain BOUCHERAND, Trésorier, Humanité et Biodiversité
- Laurent CROGUENNEC, Directeur Général, Ecocert
- Jean-Marie GASPERI, Association française des ingénieurs écologues
- Idriss KATHRADA, Directeur associé Novasirhe, Membre Commission développement durable CINOV & CPME, Administrateur ABC
- Anne-Marie LE BASTARD, Responsable du Pôle Mobilisation des parties prenantes, Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Christophe POUPARD, Sous-directeur de l'Economie des ressources naturelles et des risques, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat général au développement durable
- Sylvie GILLET, Responsable du Pôle Environnement, Entreprises pour l'Environnement (EPE)
- Olivier SUTTERLIN, Président du GT Biodiversité, MEDEF

## Catégorie « Meilleur reporting environnemental »

- André DE MARCO, Président du jury, Conseil auprès de la Direction générale, Fondation pour la Nature et l'Homme
- Patricia SAVIN, Orée
- Ornelia DEI ORIO, Head of SRI Services Division, Vigeo Eiris Rating
- Anne CHANON, Directrice du Pôle Conseil RSE, Ethifinance

- Herve GBEGO, Compta durable
- Eric DARLOT, Ingénieur, ADEME
- Huihui ZHOU, Senior Manager, Deloitte
- Daniel BAUMGARTEN, Directeur développement durable, Séché Environnement

## Catégorie Économie circulaire

- Christian TRAISNEL, Président du jury, Directeur général du pôle de compétitivité Team 2
- Nathalie BOYER, Déléguée générale, Orée
- Camila FREITAS SELGUEIREDO, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Générale des Entreprises
- Alain GELDRON, Expert National Matières Premières, Direction Economie Circulaire et Déchets, ADEME
- Doris NICKLAUS, Cheffe de bureau de l'économie des milieux, des matières et des risques Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Anne-Claire RICHARDOT-MARTIN, Chargée de mission Economie circulaire, Direction Développement Durable et Proximité Territoriale, CCI France
- Florence ROUSSEL, Rédactrice en chef, Actu Environnement
- Isabelle VIDELAINE, Secrétaire générale, UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction)
- Philippe KUNTER, Directeur du Développement Durable et de la RSE, BPI France
- Loïc LEJAY, Chargé de mission Développement des activités liées au recyclage et à la valorisation des déchets, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Christophe DEBIEN, Directeur Général, Institut National de l'Economie Circulaire

## Catégorie Innovation dans les technologies et les modèles d'affaires

- Alain GRIOT, Président du jury, Expert coordination du Programme Investissements d'Avenir, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Florence JASMIN, Déléguée Générale, Partenariat pour l'EXcellence de la filière des Éco-entreprises (PEXE)
- Pierre KERDONCUFF, Chef de projet éco-innovation au Service Entreprises et Dynamiques Industrielles de l'ADEME
- Mathieu GOUDOT, Directeur d'Investissement, Demeter Partners
- Antoine-Tristan MOCILNIKAR, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Julie EVAIN, Chargée de mission Entreprises innovantes, éco-industries et finance verte, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Commissariat Général au Développement Durable
- Thomas BUSUTTIL, Directeur, Imaginable for Good
- Catherine MAILLE, Responsable Direction Développement, Durable BPI France
- Daovone SRIBOUAVONG, Dirigeante, Matabase

## Quelques mots sur les « Prix Entreprises et Environnement »

Les « Prix Entreprises et Environnement » fêtent cette année leur 30<sup>e</sup> anniversaire, confirmant ainsi l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement, et plus largement pour l'innovation dans le développement durable.

Ces prix récompensent chaque année des entreprises dont les projets concourent à la réduction des consommations de ressources, à la préservation de l'environnement et à l'innovation dans le secteur des éco-industries.

### Quelques chiffres

Depuis 29 ans :

- plus de **3000 entreprises ont concouru**,
- **206 lauréats** ont été désignés,
- **15 entreprises françaises ont été récompensées aux « European Business Awards for the Environment »**

Ces prix se prolongent au niveau européen, dans le cadre des « European Business Awards for the Environment », organisés tous les deux ans par la Commission européenne.

En 2016, une entreprise française de la catégorie Innovation dans les technologies a été récompensée.

### En 2017, deux nouveaux partenaires ont rejoint les PEE

**Bpifrance et CPME** en tant que partenaires des Prix Entreprises et Environnement ont apporté leur soutien à la valorisation de cette édition 2017, en mobilisant leurs réseaux pour participer à ces prix et leur offrir davantage de visibilité.

**Bpifrance**, banque publique d'investissement, finance les entreprises à chaque étape de leur développement. Grâce à ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Bpifrance offrira aux lauréats un accompagnement RSE sous forme d'action opérationnelle dont les modalités seront définies avec chacun d'eux.

**La CPME** est l'organisation patronale dédiée exclusivement aux TPE-PME françaises, tous secteurs confondus. Elle représente et défend les intérêts des petites et moyennes entreprises, véritables fers de lance de l'économie. Présidée par un dirigeant de PME, la CPME fédère 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés. La CPME offrira aux lauréats une année d'adhésion à son réseau.

## En 2017, le format des PPE a évolué :

- des distinctions moins nombreuses pour donner plus de valeur aux lauréats, **des catégories ajustées aux politiques du ministère, et plus particulièrement au Plan climat**
- la création de deux nouvelles catégories : « **Lutte contre le changement climatique** » qui fait largement écho aux engagements de la France dans le cadre de l'Accord de Paris et « **Meilleur reporting environnemental** » qui s'articule avec la récente transposition de la directive européenne sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises et qui renforce les volets « environnemental » et « lutte contre le changement climatique » du reporting. La RSE oblige les investisseurs financiers à faire pression sur les entreprises dans lesquelles ils investissent pour que celles-ci fournissent une information de meilleure qualité sur leurs impacts et leurs actions en matière de climat.
- **la catégorie « Économie circulaire » a plus particulièrement été mise en avant cette année, car elle fait écho au lancement des travaux du ministère sur la feuille de route pour l'économie circulaire qui paraîtra en mars 2018.**

Pour en savoir plus, contacter le secrétariat des prix : [prix-ee@langevinassocies.eu](mailto:prix-ee@langevinassocies.eu)